



Mise à jour : 28.06.2022

Licence Professionnelle DEG Sécurité des biens et des personnes

NIVEAU DE CERTIFICATION **VI**

FAMILLE

Réglementaire / QHSSE

CODE NSF

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité, 344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

NIVEAU FRANÇAIS **II**

CODE-ROME

K1704 : Management de la sécurité publique
K1706 : Sécurité publique K2502 : Management de sécurité privée

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à l'évaluation de situations, des risques et des besoins en protection, surveillance et proposition de solutions adaptées au client, à l'élaboration et l'évolution de plans de prévention et de sécurité, à l'organisation et au contrôle des interventions de sécurité, des mises en sécurité de site et des exercices, mais aussi au contrôle de l'application des règles et des consignes de sécurité et la sécurisation des sites et des équipements, à l'identification des dysfonctionnements, incidents (intrusion, sinistre, vol, ...) et la mise en place ou préconisation des actions correctives (évolutions, moyens, ...), et à l'établissement de rapports, actes de procédures, ... des actions de sécurité et d'ordre public et le renseignement les autorités locales, administratives, judiciaires, ... Le titulaire est également formé à l'information de la population sur les risques majeurs d'insécurité civile et sur la gestion du risque dans le secteur privé, le suivi et la négociation de certains contrats de sécurité, de plans locaux ou de coopération de politique urbaine, l'encadrement opérationnel des sociétés de sécurité privée (gardiennage, transport de fonds, surveillance électronique), ainsi que les services internes des entreprises et des commanditaires (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, transporteur...). Il peut participer aux projets territoriaux de sécurité urbaine dans le cadre de la politique de la ville, à la surveillance d'un groupe de bâtiments et des espaces en commun attenants, à la mise en oeuvre de technologies de sûreté pour superviser le signalement des désordres ou dégradations, et au contrôle des équipements réglementés et non réglementés.

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :



- Effectuer des enquêtes
- Former et sensibiliser des personnes aux techniques, procédures de prévention et de sécurité
- Informer et conseiller les clients, les collaborateurs sur des questions d'ordre juridique
- Maîtriser les grands principes régissant et limitant l'exercice des métiers de la sécurité dans le secteur privé : droits

fondamentaux, respect des procédures légales, maîtrise des normes professionnelles (déontologie, droit corporatif...)

Voie d'accès

- ✓ Formation Initiale
- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation continue
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ VAE

Organismes certificateur

- Aix-Marseille Université
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens
- Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse
- Université de Franche- Comté - Besançon
- Université de Caen Normandie
- Institut national universitaire Champollion
- Université du Havre
- Université Lille Nord de France
- Université de Limoges
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Haute Alsace - Mulhouse
- Université Paris 13
- Université Panthéon Assas - Paris 2
- Université Paris Descartes - Paris 5
- Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Université de Poitiers
- Université de Reims Champagne-Ardenne
- Université de Rouen
- Université de technologie de Troyes

Métiers cibles

RÉGLEMENTAIRE / QHSSE

- Animateur(trice) Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE)